



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°288/2017

**OBJET : Appel à projet
régional « Grands Sites
d'Occitanie**

Membres : 18

Présents votant : 5

Pouvoirs : 6

L'an deux mille dix sept, et le 8 décembre 2017

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 27 novembre 2017, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat à la Communauté de Communes du Clermontais.

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Louis-Henri ALIX, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Laure ROBERT, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS

- Monsieur Jacques RIGAUD, conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Christophe MORGIO, conseiller départemental du canton de MEZE,
- Monsieur Daniel VIALA, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a lancé le 7 juillet dernier un appel à projets « Grands Sites d'Occitanie » afin d'identifier les sites patrimoniaux majeurs, les projets fiables et de qualité, pouvant être accompagnés et intégrer ce réseau. Le but est de développer l'attractivité et la promotion de la Région, notamment sur les marchés étrangers.

Le Grand Site de France en Projet « Salagou – Cirque de Mourèze » réunit les caractéristiques du site patrimonial et naturel exceptionnel. De plus, il connaît une notoriété et un rayonnement national, voire international. La structure porteuse de la démarche Grand Site est le Syndicat Mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze dont les membres sont le Département de l'Hérault et les Communautés de communes Grand Orb, Lodévois Larzac, Clermontais.

Reçue en Préfecture et
rendue exécutoire le :

Il est proposé au conseil communautaire une candidature commune, autour de ce territoire emblématique, afin de répondre à l'appel à projet lors de la deuxième session (31 janvier 2018), dans les conditions de portage et de gouvernance suivantes :

- L'entité chef de file du cœur emblématique du Grand site Occitanie est le Syndicat Mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze. Il assurera la coordination globale du projet.
- Les 4 membres du Syndicat Mixte sont les partenaires directs, maîtres d'ouvrages des aménagements et investissements sur le cœur emblématique et la zone d'influence, dans le cadre de leurs compétences respectives, notamment tourisme.
- Les Offices de tourisme intercommunaux (Grand Orb, Lodévois Larzac, Clermontais) et Hérault tourisme participent, au sein d'un comité technique, à l'élaboration de la stratégie ; ils assurent la maîtrise d'œuvre du programme opérationnel de mise en tourisme du Grand Site.
- Les acteurs du projet et partenaires (communes, Etat, Région, ADT, Pays Cœur d'Hérault, CAUE...) sont associés à la gouvernance au sein du comité de pilotage.

Le dossier de candidature présentera

- L'ambition et la stratégie touristique commune à l'échelle du Grand Site de France en Projet Salagou – Cirque de Mourèze et de sa zone d'influence constituée des territoires des 3 communautés de communes, ainsi que le lien avec les autres sites emblématiques à proximité.
- une feuille de route stratégique pour 5 ans dans le cadre du contrat qui pourra être passé avec la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée. Cela portera sur divers domaines : tourisme, patrimoines naturels et culturels, médiation...

Affichée le :



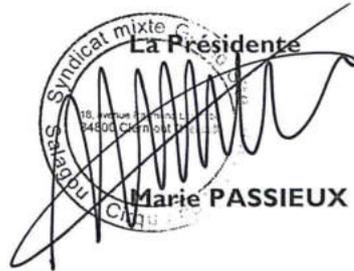
Le Comité Syndical,
Le rapporteur entendu,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le comité syndical

APPROUVE

- cette candidature commune pour l'appel à projet Grands Sites d'Occitanie,
- les conditions de portage et de gouvernance,
- les modalités de dépôt de la candidature,

AUTORISE le Président à signer les actes nécessaires.

**Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault, le 8 décembre 2017**



The image shows a circular stamp with the text "Syndicat mixte C" at the top, "18, Avenue de la République 34500 Clermont l'Hérault" in the center, and "Clermont l'Hérault" at the bottom. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink. Below the signature, the name "Marie PASSIEUX" is printed in a bold, sans-serif font.